



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Commission Paritaire CCNT 51 du 27 septembre 2011

Ce jour, les Organisations Syndicales Représentatives étaient invitées par la FEHAP à négocier "un avenant de substitution CCN 51".

Les 5 Organisations Syndicales ont fait la déclaration commune suivante :

***"En juillet 2011, les 5 Organisations Syndicales Représentatives ont refusé de signer le projet de révision de la CCNT 51 que la FEHAP voulait leur imposer.***

***Après dénonciation, la FEHAP présente une proposition encore plus défavorable aux 250.000 salariés couverts par la convention collective.***

***Les 5 Organisations Syndicales rejettent ce passage en force qui méprise, une fois de plus, le paritarisme.***

***Aujourd'hui, la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT et FO, refusent de négocier ce projet provocateur et en réclament l'abandon.***

***Les 5 Organisations Syndicales, qui exigent le maintien et l'amélioration de la CCNT 51, appellent les salariés à se mobiliser pour faire barrage au démantèlement de leur Convention Collective Nationale."***

Suite à une suspension de séance à l'initiative des Organisations Syndicales, la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT et FO ont obtenu l'annulation des Commissions Paritaires arbitrairement fixées par la FEHAP, puis, en l'absence de proposition alternative de cette dernière, ont quitté la réunion.

A Paris le 27 septembre 2011